

LA POSSONNIERE - LE PORT DU BOULEVARD

Pendant des siècles, la Loire fut, dans notre région, la principale voie de circulation.

On connaît bien l'histoire des grands ports urbains tels Orléans, Nantes, même Angers situé tout près de la Loire, également l'histoire des cales appareillées du Thoureil ou d'Ingrandes. La majorité des cales, encore en place aujourd'hui, datent de la 2e moitié du XIXe siècle. À cette même époque, apparaissent alors de véritables ports à Chalonnnes et à Montjean.

En revanche, on connaît mal les liens qui ont si longtemps uni le fleuve à ses riverains. L'activité est pourtant intense tout le long des rives de la Loire. Le transport des gens et des marchandises se fait par le fleuve, les chemins sont, en effet, en mauvais état. Le trajet y est plus rapide et même plus sûr. Il y a naturellement le trafic régulier, mais on voit également des particuliers circuler en bateau entre les îles, alors nombreuses entre La Pointe et Chalonnnes.

Les villages bordant les rivières ont établi nombre de cales et petits ports. Les points d'accostage plus ou moins aménagés sont infinis. La circulation fluviale comportait des haltes obligatoires : marchandises à débarquer ou à embarquer, transport de voyageurs, eaux trop basses, glaces, vent, réparations éventuelles, etc...

Le petit port rural

L'une des premières raisons de son existence est, en l'absence de pont, d'assurer le passage d'une rive à l'autre. Le port rural est, également, un des principaux rouages de l'économie locale, car il assure alors le seul débouché de l'arrière-pays et des terres riveraines, en particulier : vins, céréales, fruits, bois, sable, pierre. Les cales et les petits ports sont le plus souvent naturels et ceux qui avaient été appareillés étaient en mauvais état, ruinés par les grandes eaux.

La Possonnière possédait trois ports :

- **Le port des Petites-Croix**, avec bac, était situé au niveau de la confluence des bras de la Guillemette et des Lombardières au lieu dit les Petites-Croix, presque à mi-distance entre les bourgs voisins de Savennières et de La Possonnière. L'histoire de ce port est très ancienne ; elle fera l'objet d'un article à venir.

- **Le port du Boulevard** appareillé seulement en 1908, après maintes réclamations.

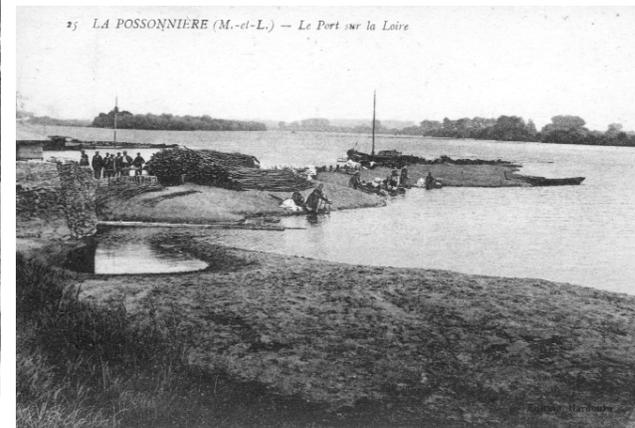
- **Le port de Laleu** (l'Alleud) avec l'accès au bras du Mortier pour lequel, aujourd'hui, nous manquons de documents.



LA POSSONNIÈRE (M.-et-L.) — Les bords de la Loire à la saison des baigneurs —



89. - LA POSSONNIÈRE (M.-et-L.) - Le Port et les Chantiers de la Loire navigable - L. V., phot.



25. LA POSSONNIÈRE (M.-et-L.) — Le Port sur la Loire



LA POSSONNIÈRE (M.-et-L.) — Les Bateaux dans le Port - L. V., phot.



LA POSSONNIERE - LE PORT DU BOULEVARD

La Possonnière n'est rien d'autre qu'un petit port de bord de Loire

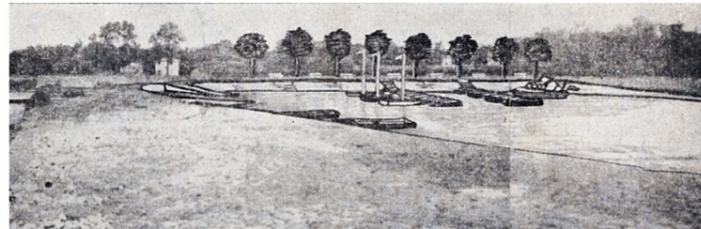
Avant le XXe siècle, le port de La Possonnière n'est rien d'autre qu'un petit port de bord de Loire, situé au niveau d'un bourg et destiné à satisfaire les besoins de propriétaires locaux ; de plus, il est impraticable aux périodes de hautes et basses eaux.

La création d'un port appareillé va naître des problèmes générés par l'aménagement du chenal dans les années 1900/1910, mis en oeuvre dans le cadre du grand projet *Loire navigable*. Les Possonnéens, génétiquement, ne supportent pas d'être isolés de la Loire. Leur sentiment affirmé, relayé par une volonté municipale tenace aboutira à la réalisation de leur souhait, avec les travaux de *La Loire navigable* et la réalisation du *Port du boulevard*.



La section de Nantes-Bouchemaine est choisie. On a étudié la solution de construction d'un canal à la Loire mais on lui préféra la confection d'épis noyés dans le lit du fleuve. Les épis noyés ont été construits de 1904 à 1926 et s'échelonnent perpendiculairement à la rive. Ils sont constitués d'un alignement de pieux de bois enfoncés dans la couche alluvionnaire ; un cordon d'enrochement permet d'en assurer l'assise. Ces ouvrages ont pour intérêt de réduire la section du fleuve en périodes de basses eaux et d'augmenter la vitesse du courant. Ces travaux ont bien rempli leur fonction, mais ils ont, à long terme, contribué, en partie, à l'abaissement des lignes d'eau.

La Possonnière sera vraiment redevenue pour l'été 1973 un port sur la Loire



Vu de l'extrémité de la digue actuelle, le port tel qu'il sera réalisé d'ici à l'été 1973. On distingue, vers la gauche, les deux cales de mise à l'eau. A droite, l'épi sera rehaussé et renforcé. Des pontons flottants permettront d'augmenter la longueur des quais disponibles pour l'amarrage. La digue actuelle sera interdite aux voitures.

Une terrasse ombragée et des parkings

L'épi amont sera rehaussé et renforcé formant avec la digue actuelle une sorte de « U » dont l'actuelle berge herbeuse sera remplacée par un quai en dur, surmonté d'une terrasse ombragée où des bancs accueilleront les promeneurs. Le chemin actuel sera lui aussi réaménagé et pourvu d'un parking sur le côté opposé à l'eau. Un autre parking est prévu sur la droite du chemin qui descend au port, le long du terrain de camping.

Par contre l'accès direct au quai ne sera autorisé que pour les usagers qui ont des bateaux à mettre à l'eau. La digue sera interdite à la circulation et au stationnement. Des services divers y compris des sanitaires occuperont le secteur de la muraille qui surplombe aujourd'hui cette digue.

Une deuxième cale sera créée pour faciliter la mise à l'eau des bateaux. L'aménagement des fondes permettra d'aborder à La Possonnière même avec un niveau d'eau de moins un mètre par rapport à l'étiage.

A deux pas du bourg...

Déjà des sociétés de navigation fluviale se sont intéressées à l'écologie de La Possonnière. Il est vrai que sa position à 15 kilomètres d'Angers avec possibilité de ski nautique vers le bras des Lombardières sur un plan d'eau officiellement reconnu et ré-

glementé, ajoutent encore à l'intérêt d'une enclave dans l'un des bourgs les plus fleuris de France, distant de quelques centaines de mètres seulement du port. Sur place des pontes d'eau, des sanitaires, des commerces proches et, plus tard peut-être, des possibilités de restauration feront de cette enclave un point attractif sans doute très fréquenté. Tel est en tout cas le programme que se sont fixé en diverses étapes les responsables d'un projet soigneusement étudié sur les tables à dessin de M. Gaudin, le premier adjoint.

A bientôt donc !...

Ces plans que nous avions si souvent regardés comme s'il s'agissait d'un rêve impossible vont donc devenir réalité et c'est, selon eux, que nous avons caressé une image de ce qui sera le nouveau port dans un premier temps. On a même vu passer juste devant s'est posé le problème du stationnement. La place de la Mairie sera en effet aménagée de manière convenable en parking. Il y aura donc, toutes les choses de la vie de tous les jours au cœur de la cité de très bonnes possibilités de stationnement. Les travaux ne commenceront sans doute qu'à l'automne. Ils seront achevés pour l'été. Un an, et tout sera passé.

A bientôt donc !

J. ETIENNE.



Le port avant les travaux vers vers 1950/60.

Les travaux du port de plaisance de La Possonnière



Histoire des Coteaux de Loire et de Maine
Monique Clavreul - Jean Marcot
Pascal Jouy